



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-58252>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-58252**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : 87 CHU

Correspondant : MME MAUGIN Vanina, GESTIONNAIRE MARCHES PUBLICS

Adresse : 2 avenue Martin Luther-King, 87000 LIMOGES

Coordonnées :

Téléphone : 0519761788

Poste :

Courriel : vanina.maugin@chu-limoges.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ETUDES DE DIAGNOSTIC ET ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR EN EAU POTABLE DU CHU DE LIMOGES

Lieu d'exécution et de livraison : 2 AVENUE MARTIN LUTHER KING, 87000 LIMOGES

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE PORTANT SUR DES ETUDES DE CONSOMMATIONS ET D'USAGES D'EAU AINSI QUE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR EN EAU POTABLE DU CHU DE LIMOGES

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : ETUDES ET ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR EN EAU POTABLE

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

DUREE ESTIMEE A 48 MOIS

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Garantie à première demande à concurrence de 100% de l'avance si demandée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement en partie sur fonds propres, en partie par emprunt et en partie par subvention.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Si le candidat se présente en groupement, aucune forme juridique est imposée mais le mandataire sera solidaire des autres cotraitants en cas de groupement conjoint: Cf article 2-3 du règlement de la consultation.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Visite facultative. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Le CHU se réserve la possibilité de négocier conformément à l'article 7 du règlement de la consultation. Paiement par virement administratif dans un délai de 50 jours à compter de la réception de la facture sur le portail Chorus Pro. En cas de litige, renseignements et recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : SANS OBJET

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/06/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA06.2025DCSP

Renseignements complémentaires : Sans objet

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : CONDITIONS DECRITES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Documents consultables gratuitement sur le profil acheteur

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2025